L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 4 JANVIER 1881. 54me Année.

SUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 4 JANVIER.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

ENTRES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Manufacturiers, rue Royale, un lot de terre avec bâtisses et améliorations dans l'Ile bornée par les rues Dumaine, Roman, Frieur et St. Philippe.

Le sud en entre terrain avec bâtisses et améliorations, dans l'Ile comprie entre les rues Gravier, Union, Baronne et Dryades.

Par J. V. Guardain, à la Bourse des Négociants et des Manufacturiers, rue Royale, morceau de terre de valeur dans la paroisse Vermilion.

Par O. Valette, au No 83 rue Poydras, 102 caisses lait condensé.

NOUVELLE-ORLEANS.

4 JANVIER.

Nous ne connaissons pas de pays où les fausses idées en matière d'économie politique aient autant de chances de succès qu'ici, et cela vient en grande partie des appréciations erronées que la presse, mal instruite, répand à peu près partout, à l'exception de la presse de la Nouvelle-Angleterre. On dit que les Yankees sont audacieux, et qu'ils se jettent à corps perdu et sans réflexion dans toute espèce d'entreprises hasardeuses. Cela est complètement faux. Les Yankees calculent longtemps et calculent bien avant d'engager leurs fonds dans une affaire quelconque, et ce qui le prouve c'est l'immense accumulation de capitaux qu'on compte aujourd'hui par centaines de millions dans les caisses d'épargnes d'une seule ville de la Nlle-Angleterre, Boston. Cette ville, qui n'a pas plus de 300,000 habitants, a plus de $300,000,000 d'économies déposées dans les caisses d'épargnes, qui ne donnent qu'un très faible intérêt, 3 0|0 au plus et encore.

Cette somme de dépôts pour une ville qui, par la chiffre de sa population n'est que la septième des Etats-Unis, est vraiment énorme, et si nous ne l'avions vu attesté dans les journaux et dans les revues de statistique, nous n'y croirions pas. L'industrie manufacturière ne suffit pas pour l'expliquer. Il doit y avoir dans la Nlle-Angleterre des moeurs que nous ne comprenons pas, que nous n'avons pas et avec lesquelles cependant on pourrait rendre compte de ce phénomène. Evidemment, une somme de $300,000,000 en dépôt prouve que les habitants du Massachusetts réfléchissent beaucoup avant d'employer leurs fonds dans des spéculations qui ne leur paraissent pas sûres. Les banques d'épargnes leur donnent un intérêt presque nominal, mais n'importe! ils le préfèrent à un emploi de fonds qui leur est présenté comme devant donner des résultats brillants, pour peu qu'ils y voient un trou ou une fuite par où leurs capitaux pourraient se fondre et disparaître.

Ce sont là les mœurs de la vieille Europe où chacun tient beaucoup plus à conserver son fond et à le secrétire par des économies successives, qu'à les doubler et à les tripler subitement par des opérations qui, mal calculées ou mal exécutées, pourraient les faire disparaître tous à la fois. On a toujours dit que les fortunes les plus solides étaient celles qui se construisaient lentement et qui, une fois faites, continuaient à être gérées de la même manière qui avait été employée à les construire. Il paraît que ces bons errements sont ceux des habitants de Boston et de toute la Nlle-Angleterre et qu'ils tiennent beaucoup plus à l'honneur d'être comparés aux habitants de la vieille Angleterre ou de la vieille France qu'à ces hardis administrateurs de la plupart des villes du nouveau monde, dont l'abus du crédit est l'unique habileté et dont la banqueroute est l'unique ressource.

Il y a dans les caisses d'épargnes et dans les banques de Boston de quoi construire le canal du Nicaragua et tout à la fois le chemin de fer maritime du capt. Eads. Mais ce n'est pas une raison pour que ceux qui détiennent ces capitaux les donnent. Le nom du gén. Grant n'y fera rien; le nom du capt. Eads n'y fera rien non plus, et les capitaux de Boston resteront où ils sont, dans les caisses d'épargnes ou dans les banques, jusqu'à ce que les capitalistes yankees soient bien convaincus qu'il y a plus à gagner qu'à perdre en leur donnant un autre emploi.

On a aussi trouvé sur un point opposé du continent américain, sur la côte du Pacifique, une autre ville plus nouvelle et moins populeuse que Boston, où le dernier recensement a rendu $175,000,000 de capitaux. Encore a-t-on prétendu que cet accroissement était défectueux et qu'il y avait plus d'argent que cela à San Francisco. Un accroissement de toutes les valeurs mobilières et immobilières, s'élevant à plus de $600,900,000 n'a pas satisfait tout le monde et la population des contribuables s'est récriée sur les fraudes qui ont dû être commises puisqu'on n'a pas trouvé une plus abondante source de revenus.

Quelle est donc notre pauvreté ici où notre accroissement total n'atteint pas 100 millions, dont 24 millions en capitaux et en marchandises. Et cependant, notons le bien, la plupart des propriétés foncières ont été estimées à un tiers au-dessus de leur valeur, et si les taxes judiciaires établies par les tribunaux tiennent, ces taxes absorberont, pour la plupart des propriétés, le revenu tout entier, et pour beaucoup, plus que le revenu, ce qui fera subir à l'accroissement une réduction additionnelle de 30, 40 et 50 0|0. Alors que restera-t-il?

Il est évident que nous sommes dans une situation anormale, dans une situation de crise épouvantable et d'où ne peuvent nous faire sortir les décisions des tribunaux qui ont validé toutes les dettes. Ces décisions nous ont plongés dans le gouffre et chaque créancier peut faire maintenant de nous ce qu'il voudra. La position est donc plus difficile que jamais, et si nous ne pouvons user de la ressource que la loi offre aux insolvables, si nous ne pouvons invoquer la bénéfice de la banqueroute, il ne nous restera plus qu'à livrer nos biens aux officiers de loi et à en devenir les locataires à des prix réduits à rien, à supposer qu'ils ne veuillent pas nous remettre à la porte pour essayer de trouver des habitants ayant plus de moyens que nous pour payer le loyer de nos propres maisons.

Mais pour nous défendre jusqu'au bout, et pour prévenir, si n'est possible, cette immense calamité, l'expropriation d'une ville de 220,000 âmes, nous engageons une résistance générale, universelle, au payement de la taxe prochaine qui sera au moins de 2 0|0. Qui pourrait payer 2 0|0 quand les propriétés ne rapportent pas cela, en quand et elles rapportent davantage, il faut employer le surplus à payer des assurances et des frais de réparations. Aujourd'hui on voit plus de maisons tomber que de maisons s'élever, et en fait, à quoi bon les entretenir, puisqu'on ne trouve pour les habiter que des gens qui ne peuvent ou ne veulent pas en payer le loyer. Ces maisons tombent, le nombre en diminue chaque année, et il n'en trouve toujours assez pour loger, bon ou mal, les habitants qui nous restent.

Il y a des gens qui sont logés ici au prix de location qu'on paye dans les villages de France, d'Italie ou d'Allemagne, et encore ne peuvent-ils s'acquitter de cette faible redevance. Dans ces villages, des puits vous délivrent de la fourniture de l'eau, et des fosses d'aisance naturelles vous affranchissent des frais de vidanges. Ici il faut payer tout cela, ou les maisons sont désertées.

Nous ignorons si le syndicat réussira à opérer un aménagement convenable pour les propriétaires contribuables, mais MM. Ogleby et Kennedy, qui sont les deux hommes les plus influents du syndicat, nous ont paru très soucieux lors des conférences à l'Hôtel-de-Ville; ils ont même fait, en apparence, ce qu'ils ont pu, mais toutes leurs tentatives et aussi les tentatives de quelques bons citoyens, n'ont abouti à rien. Nous le voyons, en attendant, comme moyen provisoire, qu'une organisation universelle pour la résistance au payement de la taxe. Peut-être ce moyen forcera-t-il les étrangers à prêter plus d'attention aux crises qui leur ont été faites.

OPERA FRANÇAIS.

Le drame — *Les Pirates de la Savane* — joué dimanche, rappelle ces pièces représentées sur des scènes improvisées aux Champs-Elysées, à Paris, les jours de grandes fêtes populaires. Le mouvement, les clameurs, les coups de fusil et de pistolet y tiennent plus de place que le dialogue. Ces spectacles font les délices des enfants et des jeunes garçons; même les personnes sérieuses s'en amusent, heureuses qu'elles sont, après une semaine de travail, de se détendre l'esprit en assistant à une succession de scènes faites principalement pour réveiller les yeux.

Il y a d'ailleurs dans les *Pirates de la Savane* un personnage américain très amusant.

Ce rôle rempli par M. Fleury a beaucoup égayé l'assemblée. Cependant, le *Jonathan* qu'il nous a fait voir, est moins américain qu'anglais. Il est probable que les auteurs du drame, MM. Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué, ont créé leur personnage soi-disant américain en prenant un anglais pour modèle; et M. Fleury, sans y penser peut-être, a fait comme eux.

Les principaux honneurs de la soirée ont été pour la petite Feitinger, qui rue de la salle, nous a paru être une enfant de sept à huit ans; elle remplissait le rôle d'*Eva*. Elle s'en est tirée avec intelligence, joignant aux paroles des gestes qui prouvaient qu'elle avait un sentiment fort juste de ce qu'elle disait.

Outre les applaudissements, la gentille actrice en herbe a été récompensée de ses peines en petits cadeaux et en cornets de bonbons.

Au milieu du tumulte de ce drame tapageur, Mme Clarence a eu le talent de trouver quelques accents naturels et pathétiques qui ont été son auditoire.

Les décors de — *Les Pirates de la Savane* — méritent qu'on en parle; ils mettent sous les yeux du spectateur des paysages mexicains d'une sauvagerie grandiose et d'une délicieuse poésie. Nous avons, plusieurs fois, reconnu la brosse habile et le riche coloris de M. Philastre. Ce peintre reproduit toujours avec un bonheur remarquable la flore des pays chauds.

M. Philastre est poète par la couleur, comme d'autres le sont dans l'art des vers ou en musique. Quand on contemple ses décors, on se trouve transporté, par la pensée, dans quelque campagne luxuriante des zones intertropicales éclairés par les premiers rayons du soleil, ou entrevue à la lueur des belles nuits étoilées.

Hier, M. Armandi devait débuter, par le rôle de *Maurique* du Trouvère. Mais une indisposition l'a mis dans la nécessité d'ajourner sa première épreuve sur notre scène. Le rôle a été tenu par M. Pellin.

Ce soir, la *Juive* avec Mmes Delprato, De Villeroy, MM. Tournié, Jourdan, Pellin.

Demain, mercredi, en matinée *Rigoletto* avec Mme Ambre dans le rôle de *Gilda*.

A. M.

Il y a en ce moment de ces chanceuses dont parle la nouvelle nanonne de l'*Etoile Rouge*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Il faut à ce théâtre d'autres pièces et une autre troupe. Fanny Davenport a beaucoup de talent, néanmoins elle ne peut à elle seule faire le succès d'un engagement de deux semaines. Il y en avait bien assez d'une.

GRAND OPERA HOUSE. — Le succès de la pièce des 100 femmes se maintient, et il arrivera ce que nous avons dit: tout le monde ira voir les Mormons chez eux, dans leurs églises et dans leurs domiciles. C'est si drôle de voir un mari à plusieurs femmes, toutes habitant sous le même toit, et toutes se connaissant les unes les autres.

THEATRE ST-CHARLES. — Nous ne ferons pas l'analyse de la Fille du Tambour Major, que tous nos lecteurs connaissent, puisque c'est une pièce d'Offenbach, mais nous dirons qu'elle est bien jouée par la troupe anglaise burlesque de Leavitt et qu'elle fera, pour le Vieux Drury, une semaine tout aussi fructueuse que celle de Carmen pass aucun doute.

Lotes les yeux sur la nouvelle annonce de l'*Etoile Rouge*.

Dividende. — Les actionnaires de la compagnie du chemin de fer d'Orléans liront plus loin, en sorte que le conseil les avertit qu'un dividende de deux pour cent, sur les bénéfices des quatre derniers mois, leur sera payé sur demande. N'oublions pas de féliciter notre compatriote Dufour pour cette pour quatre mois, tout six pour cent pour douze mois. Y a-t-il beaucoup de compagnies industrielles qui réalisent de pareils bénéfices? Evidemment en avant, brillant s'ouvre pour la compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bateaux à vapeur, fabriques, presses à coton, hôtels et plantations, en gros ou en détail, à très bas prix. Desbergers, Montagnet & Cie.

La grande vogue, parmi les dames, la Bottes Fauche.

L'incident Rochefort.

Nous lisons dans le *XIXe Siècle*:

Le débat entre l'*Intransigeant* et le *Voltaire*, entre M. de Rochefort et M. J. Reinach, qui a quitté son pseudonyme d'*Historicus*, prend les proportions d'un grave événement. On pourrait penser d'abord qu'on exagère l'importance de cet incident. Il paraît assez indifférent à l'histoire que M. de Rochefort ait eu ou n'ait pas de mémoire, fût-ce la mémoire du cœur. Mais, ainsi que nous l'avons fait remarquer dès le début de ce conflit, c'est M. de Rochefort lui-même qui a donné cette grande importance au débat. Il a, le premier jour déclaré avec une certaine solennité qu'on voulait le déshonorer, et que s'il avait tenu la conduite qu'on lui prêtait, en 1871, il serait indigne du rôle qu'il s'attribue aujourd'hui parmi les chefs sincères et inaccessibles de l'intransigeance. Cette réponse, qu'on peut trouver excessive, serait d'ailleurs être celle des amis les plus intimes de M. de Rochefort. Par suite de ces appréciations, le cas de M. de Rochefort a une importance politique considérable. C'est en popularité dans un certain milieu, et le seul où il en ait quelque chose, qui est en jeu. Tout le monde est d'accord, d'ailleurs, le-dessus, avec lui-même. Et, dans les couloirs de la Chambre, chacun en jugeait ainsi parmi ses amis ou ses adversaires. M. de Rochefort l'a dit lui-même: "Il s'agit ici de l'appréciation de ce de l'intransigeance."

Aussi M. de Rochefort se défend-il avec une grande énergie. Il a d'abord mis *Historicus* au défi de trouver un mot de lui, écrit en 1871, ce qui ressemblât à une demande d'intervention de qui que ce fût, M. J. Reinach a publié la lettre que nous avons donnée. M. de Rochefort n'a pas nié l'authenticité du document publié par le *Voltaire*. Seulement il explique à sa manière l'existence de ce papier.

D'après M. de Rochefort cette lettre lui aurait été dictée par Me Albert Joly, son avocat. Il l'aurait docilement écrite et laissé prendre par M. Joly. Puis il lui aurait interdit de l'envoyer à son destinataire. En effet, ajoute M. H. Rochefort, M. A. Joly avait dans "l'incinération dans son portefeuille aux agnelles après." Que si M. Rochefort ne détruisit pas ce papier, inutile à coup sûr, compromettant peut-être, c'est qu'on remanait dans sa prison les bouts de papiers déchirés. Il le laissa donc à Me Albert Joly. Et M. de Rochefort ajoute que "ce papier a été évidemment trouvé dans les dossiers que M. A. Joly a laissés après sa mort."

Tel est, en ces points essentiels, résumé avec la plus grand impartialité, le récit de M. de Rochefort. J'ai entendu dire à la chambre que c'était là le plus fantaisiste scénario de vaudeville qu'il ait jamais écrit au cours de sa carrière d'auteur dramatique. Mais je laisse ce joli mot de côté. Puisque l'affaire est sérieuse aujourd'hui, prenons tout au sérieux. Il est inutile d'opposer à M. de Rochefort les probabilités ordinaires, qui seraient trop aisées. Enregistrons dans les faits en greffier.

Au récit de M. de Rochefort, M. J. Reinach oppose un démenti formel.

Rien de plus net et de plus catégorique. M. Reinach dit: *oui*, M. de Rochefort dit: *non*. Une première fois, M. de Rochefort avait nié déjà, et on lui a mis la pièce sous les yeux. On pourrait objecter de cette première expérience et, dans un premier manque de mémoire, trouver de quoi opérer à un second. Je ne veux pas le faire. Mon rôle doit se borner à indiquer ce qui est "probable," d'après la qualité des parties en présence et d'après les déclarations mêmes de M. de Rochefort.

On a vu déjà combien il eût été extraordinaire que M. de Rochefort, comme il l'a dit, n'eût pas été mis au courant des démarches faites par son avocat et de leur résultat, d'une importance capitale pour lui. Cependant, de sept, tête, car il s'agissait de sa tête. Rien ne différent à ce résultat, c'eût été un héroïsme dont les plus grands hommes de l'histoire n'ont pas donné d'exemple. La mort de Socrate était désespérée, car Socrate ne laissa défendre! Aussi M. de Rochefort n'indique plus sur ce point. Il s'en tient à la lettre. Mais qui ne serait stupéfait de le voir écrire une longue dictée, formuler très habilement une requête, sans avoir accepté en principe l'idée de faire intervenir pour lui? Les "distractions" des prisonniers, l'élevage des araignées et l'Odyssée des scarifiés les arrachent à leurs préoccupations. Il est sans exemple qu'un prisonnier se livre à son exercice littéraire platonique qui le ramène à son proche. Je ne sollicitera personne, "aurait dit M. de Rochefort. En attendant, sans-gêne à écrire des lettres à ceux qui peuvent en servir. Cette façon de remplacer le pigeot classique des condamnés est d'une invraisemblance trop chéquante. Tout homme raisonnable accordera que M. de Rochefort voulait donc recourir aux bons offices de M. Gambetta. Malheureusement, à l'en croire, il s'arrête en chemin.

Pourquoi, en ce cas, laisser à M. Joly une lettre qui, inutile, devenait dangereuse? M. de Rochefort nous dit que c'est parce qu'on lisait les papiers déchirés par lui. Mais, sans perdre du procédé des porteurs de dépêches, qui les avaient, sans insister sur la facilité qu'il y a à couper menu un papier, à le détruire, M. de Rochefort, qui fumait et avait du feu, pouvait brûler ce "brouillon". Il ressort de notre enquête que si, de Rochefort ne détruisit rien, parce qu'il trouva alors qu'il n'était pas utile de détruire.

Quant à l'envoi de la lettre, nous en avons pour preuve directe la parole de M. J. Reinach. On le sait incapable de mensonge. Je ne dis pas pour cela, que M. de Rochefort soit capable d'altérer la vérité pour se sauver d'une aventure qui le perd. Mais il y a, dans la vie, des profondeurs. D'ailleurs la parole de M. J. Reinach est corroborée par celle de M. Gambetta. M. de Rochefort l'a dit lui-même. M. Reinach, ami, collaborateur de M. Gambetta, a reçu de lui l'autorisation et les moyens de prouver son dire.

C'est l'affirmation de M. Gambetta qui se dresse en face de la dénégation de M. de Rochefort. Cette affirmation de la possession de ce papier de 1871 a été faite en présence de témoins. M. Rochefort dit bien qu'avec le *Pape* que son autographe a été "évidemment trouvé dans les papiers de Me Joly." Or, sans compter que Me Joly est mort depuis huit jours à peine, que M. Reinach n'a pas eu ces papiers qui, je crois, sont encore intacts chez lui, le pape attendu pour mon compte que le connais depuis tel mois l'existence de ce document, et je ne suis pas le seul! D'ailleurs, un autre document a paru aujourd'hui dans le *National*. C'est une lettre *envoyée* à M. le général Trochu — et à M. Trochu! — par M. H. de Rochefort. Cette lettre faite pour obtenir une déposition favorable en une intervention efficace du général, exprime des idées et contient des expressions semblables à celles qu'on trouve dans la lettre de M. Gambetta. M. de Rochefort sollicite "l'honorable témoignage" de M. le général Trochu.

Il rappelle qu'il a presque "exigé" la nomination du général pour que la politique fût étrangère à la Défense; qu'il a appuyé de *toutes ses forces*: qu'il n'a fait, pendant la Commune, que *protester contre les arrestations*; qu'il a tout fait pour empêcher "le désordre des otages" et que, — le même mot est dans la lettre à M. Gambetta — il a failli avoir le sort de Chaudey. Je n'insiste pas sur le *désarmement de la garde nationale*, demandé par M. de Rochefort, ni sur l'histoire drôlatique des appointements refusés publiquement avec solennité et "intensément réclamés à la fin du siège." Ceci est sans importance. M. de Rochefort niera-t-il avoir écrit à M. le général Trochu?

S'il a écrit à M. le général Trochu, ne devient-il pas évident qu'il a fait de même pour M. Gambetta?....

Et peut-être pour d'autres encore? M. de Rochefort, il est vrai, insiste encore, dit-on, pour voir ou faire voir par ses amis M. Gambetta, qui refuse. M. Gambetta n'a jamais été outragé, comme tant d'autres, par M. de Rochefort. Rien ne peut le contraindre à le ménager. S'il fallait, d'ailleurs, une autre raison à son refus, M. de Rochefort la donnerait lui-même.

"Ou M. Gambetta — dit l'*Intransigeant* — dira: La lettre ne m'a pas été envoyée; on il répondra: Oui, j'ai reçu cette lettre, — et alors tout le monde saurait comme nous nous que la France est aux mains d'un menteur." Il résulte de ceci que M. de Rochefort veut bien interroger M. Gambetta, sous la réserve expresse que, si M. Gambetta ne dit pas ce qu'il désire, il le qualifiera de menteur. Ou n'est pas plus naïf!

L'enquête impartiale que j'aurais peut-être dû gurder pour ma *Causerie dramatique*, est faite. Le public jugera.

HENRY FOUQUIER.

L'opinion de la Presse.

Cette affaire absorbe depuis plusieurs jours l'attention publique; et, de distinction d'opinion, les journaux s'en sont emparés.

Quelques-uns d'entre eux ont reproduit in extenso les pièces du débat; les autres en ont publié des extraits en les accompagnant de commentaires qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire au point où en sont aujourd'hui les choses.

Presse républicaine.

Après avoir constaté que le débat entre le *Voltaire* et l'*Intransigeant* prend les proportions d'un événement grave, le *XIXe Siècle* rappelle que M. Henri Rochefort a déclaré que s'il avait tenu, en 1871, la conduite qu'on lui prêtait "il serait indigne du rôle qu'il s'attribue aujourd'hui."

Les commentaires et les gloses sur l'affaire de M. H. de Rochefort, dit-il, deviennent vraiment inutiles! Les amateurs pourront d'ailleurs trouver dans le *Triboulet* le récit d'un entretien cordial entre le reporter de ce journal et M. de Rochefort. Mais, pour les choses sérieuses, le public en sait plus qu'il n'était besoin d'en savoir pour se prononcer. M. de Rochefort qui n'était que blessé par l'attique, s'est suicidé par sa défense.

Le *Télégraphe* rappelle les déclarations faites en 1871 par M. Henri Rochefort, déclarations dans lesquelles il ne saurait être question de "bravallon" ni de "servicite."

A Versailles, devant le conseil de guerre, dans l'interrogatoire du 20 septembre 1871, M. Henri Rochefort s'exprimait ainsi:

"Loin d'être complaisant pour la Commune, j'en ai dénoncé les actes, et même avec énergie. — J'aurais pu être fusillé comme Chaudey, et je comprends qu'il fallait m'éloigner."

Et plus loin:

Je décline la responsabilité de la plupart des articles du *Mot d'Ordre*.... Rassurez-vous, Rigault m'avait mon arrestation.

M. Henri Rochefort avait fait citer, comme témoin à décharge, M. Claude, l'ancien chef de la sûreté. Interrogé par le président, M. Claude répond:

Tout ce que je sais, c'est que mon beau-frère est allé trouver M. Henri Rochefort après mon arrestation, pour le prier d'intervenir en ma faveur. M. Henri Rochefort a répondu qu'il ne demanderait pas mieux, mais qu'il était sans influence aucune auprès des membres de la Commune.

Le Journal des Débats résume très brièvement les détails de l'affaire et conclut en ces termes:

Nous sera-t-il permis de regretter que les discussions de la presse, qui pourraient être si féconds en bons résultats, soient remplacées par des personnalités qui ne profitent à rien que du scandale?

L'Etoile française publie un article de son rédacteur en chef qui se termine par ces mots:

"Le *Misérable!*" tel est le titre de l'article de l'*Intransigeant* dans lequel M. de Rochefort diabore en défense et distille son venin?

C'est sans doute une erreur de composition! Transposition fatale! M. de Rochefort aurait son article en tête!

La *République française* termine en ces termes l'article spécial qu'elle consacre aux explications fournies par M. de Rochefort:

Oui, M. Rochefort avait raison d'écrire qu'il n'avait pas pris part aux faits et gestes de la Commune. C'est pour cela que ceux qui sont au courant des faits ont été surpris de le voir professer un enthousiasme qu'on ne lui connaissait pas, demander un monument public en l'honneur de la Commune et traiter de félicitaire le conseil municipal pour ne s'être pas associé à cette heureuse motion.

Plus nous lisons les articles de client si extraordinairement asservi par Albert Joly, plus nous nous persuadons que l'homme de France le plus mal renseigné sur la biographie d'Henri Rochefort, c'est le rédacteur en chef de l'*Intransigeant*.

Presse radicale.

Dans la *Justice*, M. Camille Pelletan s'étonne que M. Gambetta se dérobe. Il conclut ainsi:

Le président de la chambre est entré personnellement en polémique avec le rédacteur en chef de l'*Intransigeant*.

Il n'est pas contesté, en effet, que le document n'ait été tiré de ces archives privées, fournit par lui au *Voltaire* et, par conséquent, publié d'après ses propres instructions. Comment pourrait-il refuser, après cela, de déclarer ce qu'est exactement la pièce qu'il produit?

Le *Citoyen* s'exprime dans le même sens:

M. Henri Rochefort est, quoi qu'on dise, une figure politique. Il a plus fait pour la France que qui autre. Il a délivré de l'empire par sa verve railleuse et violente, tandis que M. Gambetta nous a ramené l'empire, sous le nom d'opportunisme, après avoir trompé le peuple.

L'opinion publique, vivement émue, réclame donc qu'il y ait entrevue, devant témoins, entre l'accusateur et l'accusé. Tout est là, en l'état de la crise.

Et si M. Gambetta persistait plus longtemps à refuser de déférer au désir d'un accusé dont la défense doit être libre, M. Gambetta, je n'hésite pas à le dire, jouerait un rôle inqualifiable.

Dans *Ni Dieu ni Maître*, le citoyen Tournet dénonce M. Gambetta:

M. Gambetta! Vraiment, c'est par trop d'impudence de la part de cet homme qui doit rétrécir ce gaudriol de la morale publique; par trop de cynisme de s'immiscer dans le domaine de la vie privée.

D'où vient ce luxe princier? D'où vient cette fortune insolente? D'où viennent ces richesses inexplicables?

Serait-ce dans les malheurs de la patrie que vous les aurez recueillies? Serait-ce dans vos fonctions de président de la commission du budget que vous auriez réalisé de tels profits?

Homme public, homme privé, vous n'avez qu'à courber la tête. A vous moins qu'à tout autre appartient le rôle d'accusateur.

Presse monarchiste.

Le *Figaro*, qui a résumé le débat avec beaucoup de soin, dit que le public a le choix désormais entre les deux opinions contradictoires de M. Reinach affirmant que M. Gambetta a reçu la lettre, et de M. Rochefort déclarant qu'il ne l'a pas reçue.

Un seul point demeure définitivement acquis, ajoute le *Figaro*, c'est que M. Henri Rochefort, de son aveu même, l'a publiée.

La *Gazette de France* proteste contre la publication de la lettre écrite par Rochefort à M. Gambetta:

D'après les mêmes de M. Gambetta, on trouve qu'à supposer qu'il eût reçu, en 1871, la lettre de Rochefort, le système de divulguer des lettres particulières dans un intérêt politique est contraire à la dignité d'un homme qui occupe sa position et répugne au caractère français. Nous avons entendu qualifier ce système de chantage politique.

La *Patrie* insère les lignes suivantes:

Est-ce que le programme de Belleville n'était pas une profanation de foi tout aussi communarde que les articles du *Mot d'ordre* de M. Rochefort?

Est-ce que, tout en se mettant à l'abri des éventualités de la guerre civile, M. Gambetta, tranquille à Saint-Sébastien, avait renié la Commune?

Sous ce titre: *Un faux*, voici comment s'exprime, dans le *Pays*, M. Paul de Cassagnac:

M. Rochefort, en ce moment, est sur le point d'être victime de la plus curieuse des machinations génoises.

On a volé dans les papiers d'Albert Joly, qui vient de mourir, un brouillon de lettre, écrite par Joly lui même et adressé à M. Gambetta.

Eh bien! il résulte des explications de M. Rochefort que ce brouillon, conservé demeuré à l'état de brouillon, et qui n'a jamais été remis à M. Gambetta, a été publié comme s'il avait été remis, à l'état de lettre.

C'est tout simplement un faux.

M. Gambetta a-t-il reçu la lettre?

Non, et j'est en vain que M. Rochefort essaie de pénétrer dans le Palais-Bourbon pour poser la question.

M. Gambetta s'enferme et se dérobe.

Il ne veut pas répondre, parce qu'il ne peut pas répondre.

Qu'il y fasse attention, désormais, car ses précautions ordinaires pourraient bien ne pas le mettre à l'abri des revendications que peut poursuivre M. Rochefort, à la seule fin de ne pas se laisser déshonorer. Chacun sait que maintenant M. Gambetta porte une cotte de mailles, mais elle pourrait bien ne pas couvrir entièrement la partie que M. Rochefort peut avoir à viser, et pour laquelle le poignard n'est pas communément de mise.

C'est un peu raide, tout de même, de prendre un brouillon de lettre, arrêté, dicté à un détenu sur le point d'être fusillé, par un avocat timoré, et après neuf ans, de transformer ce brouillon qui a dormi dans les cartons de l'avocat, en une sapplique remise à deux genoux!

Nous avons quelquefois contemplé des canaillaries opportunistes, mais celle-là dépasse toutes les autres.

M. Rochefort a raison, c'est une véritable tentative d'assassinat moral dirigée contre sa popularité.

Nous ne pouvons, dans notre loyauté d'adversaire implacable, nous défendre d'un sentiment de dégoût pour les moyens bas et odieux employés par M. Gambetta.

On tue son ennemi, discrédite! mais on essaie de le tuer proprement.

Le Tribulet imagine un nouveau moyen de défense en faveur de M. Henri Rochefort:

Dans l'état de surexcitation où il se trouve, M. Rochefort n'a pas pensé à un moyen de défense qui pourrait cependant avoir une certaine force. Nous allons le lui indiquer généreusement.

Puisque M. Reinach affirme que la lettre a été envoyée par Rochefort ou du moins de son aveu en 1871, qu'en produisant l'enveloppe sous laquelle ne trouvait cette lettre.

Pas de contre complet, sans la BOTTE FAUCHE, Etoile Rouge.

Achetez votre chaussure, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., rue des rues Gravier et Carondelet.

Dédié lundi, 3 courant, à 9 heures du matin, à l'âge de 24 ans et 8 mois, JOSEPH C. FRANTZ, natif de l'Alsace, et résidant de cette ville depuis trois ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Frantz, Roehl et Kaier, sont que les membres de la Hope Benevolent Association, sont respectueusement prié d'assister aux funérailles qui auront lieu mardi, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 208 rue St-Claude, près chemin du Bayou.

Décédée, hier, à 7 heures et demie du soir, AMANDA BERLUCHAUX, veuve J. R. RAIMONDY, âgée de 63 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, MARDI, le 4 janvier, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 134, rue des Français, entre Urquhart.

Association coloniale des Financiers de la Louisiane — Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1881 — L'élection annuelle de trois directeurs pour les stockholders, sera tenue au bureau de l'association No 66 rue Toulouse, le LUNDI, 7 février 1881, de midi à 2 heures P. M.

4 jan—3t Gov Mal JNO CALHOUN, Caissier.

Second Union Exposition de Nouvelle-Orléans — Les officiers et membres de la susdite exposition en Amérique, Second Carrollton, qui se tient dans ce quartier, et JEUDIS 6 del derniers à 1 et 1|2 de la dite pour commencer les travaux de la 1re moitié antérieure, y procéder à la élection de Directeurs pour le prochain exposition. Les Hauts Directeurs que dessus prendre ces cartes comme candidates seront nommés en conséquence; descendant après la soirée automatique possible, de toutes les series.

Par ordre de TOMAS JORDA, Président.
A. ALCARAZ GALLIS, secretario.
4jan—3t

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1881. — Dans une réunion des Directeurs de cette Compagnie, qui a eu lieu à cette date, un dividende de DEUX POUR CENT sur le capital a été déclaré sur les bénéfices net des derniers quatre mois, payable aux actionnaires sur demande.

D. C. HARRISON,
4 jan—8t Secrétaire.

Propositions cachetées.

Bureau des Routes Publiques de la Nlle-Orléans.
Rue Bourgogne 20.
3 janvier 1881.

Des propositions cachetées, à l'adresse soussigné à ce Bureau, seront reçues pour le voiture et fournir des pierres concassées, pour le terme de deux ans, à partir du 1er février prochain.

Les spécifications seront reçues jusqu'à lundi 10 janvier, à midi, 1881.

ROBERT H. BARTLEY,
Président du comité des Routes d'école.
4janv—en 10jour

AVIS D'ELECTION — Société française d'ameublement mutuelle de Bienfaisance — Conformément à l'article V de notre Charte, les directeurs annuelles de cette association se tient les Jeudi, 6 janvier 1881, au local habituel, No 216 rue de Camp, cité Ste Marie en face du marché des Magasins. Le scrutin sera ouvert à 12 h. M., et fermé au plus tard à 7 heures P. M. précises. Les officiers et les membres de toutes catégories sont priés d'y prendre part.

Par ordre du Président,
M. DUFRAY, Secrétaire. D. FOUCHEUX.
2d déc—10t

ENCORE UNE TUILE POUR LA CONCURRENCE!

La grande extermination des PRIX ELEVES lance une fois de plus au public un de ses cris de guerre qui font accourir la foule anxieuse de satisfaire ses goûts avec une somme minime.

PREMIÈRE BOUSCULADE!!

Bottes claquées, pour demoiselles, 75c la paire.
Bottes claquées, pour dames, $1 la paire.
Bottes en peau, pour fillettes, 75c la paire.
Brodequins en peau, pour fillettes, 75c la paire.
Pantoufles en drap, à dessins, pour dames, 50c la paire.
Bottes noires, pour bébés, 25c la paire.
Splendides bottines pour messieurs, $1.50 la paire.
Bons brodequins, en peau, pour enfants, 75c la paire.
Belles bottes à talons, pour enfants, 75c la paire.
Bottes à boutons, claquées, $1 la paire.

Et plus de 200 salonnes de bottiers d'autres genres offerts dans les mêmes proportions que la liste ci-dessus.

PRESSEZ-VOUS!! VIVEMENT!!

Toujours en vente:

LE BLACK CROOK! LA BOTTE FAUCHE!

Pantoufles pour bals. Souliers vernis pour messieurs.

Et tous les derniers genres de chaussures pour dames, demoiselles et enfants.

10,000 catalogues à la disposition du public. On en expédie, sur demande, dans toutes les parties du pays.

Articles pour la campagne, pour hommes, demoiselles, dames et enfants.

L'Etoile Rouge!
Coin Canal et Baronne.
NLLE-ORLEANS, LNE.
ARTHUR DURIEU,
PROPRIETAIRE.

RAYMOND COUYAUD,
Successeur de F. LIMONGY,
COIN ROYALE ET ST-LOUIS.
VIENT de recevoir un excellent lot de VIN de Cuba.
40 barils ZINFANDELL;
25 " CLARET;
10 " ROCK;
5 " ARGOLICA;
5 " PORTO;
5 " COGNAC;
Ainsi qu'un grand assortiment de Guinée Pale de Glenrye.
A vendre au plus bas prix du marché.
4 jan—3t

On demande

UN comptable capable et ayant de l'expérience dans le département à parcourir d'une pharmacie. On demande le prédécesseur à celui qui parle le français et l'anglais. S'adresser à Chas. Ehrlich, coin des rues Ste-Anne et Villere.
4 janv—3t

Demande.

ON DEMANDE une gardienne de couche. S'adresser rue Polk, No 200, entre Carondelet et St-Charles, entre 11 heures et 1 heure.
2 janv—3t

L'ÉCONOMIE

Est le chemin de la fortune, et ce chemin conduit au grand magasin de MEUBLES et de MIROIRS de MONTGOMERY, bâtisse Moresque, où peut se voir le plus grand assortiment de Meubles, Miroirs français et allemands, fins et ordinaires qui soient dans le pays, aux plus bas prix.

Aussi, en magasin, 1500 lits-cottages, à colonnes hautes et basses, 500 douzaines Chaises en roseaux et en bois, 200 douzaines Lavabos simples ou s'ouvrant, 200 Bureaux à dessus en bois ou avec marbre, Articles convenables pour le commerce de la campagne qui seront vendus un peu au-dessous des prix coûtants.

Gagnez du temps et de l'argent en allant au magasin où vous trouverez un fonds de marchandises qui vous permettra de faire de bons choix.

Marchandises livrées sans frais de charroi.

R. M. & B. J. MONTGOMERY.
26 déc—3m MAGD

CADEAUX POUR LES FETES
AU MAGASIN DE
RUNKEL,
7 et 9 RUE BOURBON 7 et